



Propose un STAGE

Connaître ses droits ?

Le 29 avril à Nevers

Dans un souci de défense des personnels, la FSU 58 vous propose donc une journée de stage : « Connaître ses droits ? ». Sur des aspects concrets, nous ferons le point sur la réglementation, sur les moyens d'être conseillé, et sur les moyens de faire respecter ses droits.

Sujets abordés :

Carrières :

Rendez-vous de carrière
(préparation, organisation, recours)
Accès Hors-Classe
Accès Classe Exceptionnelle

Conditions de travail

(protéger sa santé, sécurité)

Congés et autorisations d'absences

Perspectives de carrière

Situations de travail variées

(obligation de service, protection juridique,..)

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage et avec maintien du traitement (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée. Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit (voir au dos pour les modèles d'autorisation et le bulletin d'inscription) **avant le 29 mars 2021** et d'envoyer **séparément** le bulletin d'inscription par courrier ou mel à la FSU 58 (fsu58@fsu.fr) ou au SNES 58.